



EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000520

Séance du mercredi 25 juin 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D –
46 avenue Villarceau à Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT (représenté par M. Jean-Pierre BASSELIN) Auxon-Dessus : Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 2.11), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.10), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.10), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Abdel GHEZALI, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY (jusqu'au rapport 2.11), Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 2.5), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 3.5), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.1.2), Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.2), Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.2), Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport du rapport 1.1.5), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 2.11), Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au rapport 2.4), Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.5) Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 2.1) Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.4) Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Raymond REYLE (à partir du rapport 1.1.2) Champagny : Claude VOIDEY (à partir du rapport 1.1.2) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chaudfontaine : Christiane BEUCLER (jusqu'au rapport 2.5) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL (jusqu'au rapport 3.1), Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.2) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON (jusqu'au rapport 2.4) Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représenté par M. Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par M. Hervé TOURNOUX) Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.2) Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (représenté par M. Patrick LAMBERT-COUCOT jusqu'au rapport 1.2.3) Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.11), Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.2), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.2) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.5) Vorges les Pins : Charles BATISTE (représenté par M. Patrick VERDIER)

Étaient absents : Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Besançon : Françoise BRANGET, Yves-Michel DAHOUI, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Edouard SASSARD Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Jean-Pierre PROST Morre : Gérard VALLET Pirey : Jacques COINTET Pouilley les Vignes : Jean-Michel FAIVRE Serre les Sapins : Christian BOILLEY

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Mandants : F. BRANGET, T. BENETEAU (à partir du rapport 3.1), Y-M DAHOUI, J-F GIRARD, L. HAKKAR, M-N SCHOELLER (à partir du rapport 2.5), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 2.4), B. VOUGNON, C. BEUCLER (à partir du rapport 2.6), G. GAVIGNET, G. VALLET, J. COINTET, J-M FAIVRE

Mandataires : P. BONNET, M. BULTOT, F. MONNEUR, J-L FOUSSERET, J-C ROY, S. JEANNIN, S. JEANNIN, B. MADOUX, B. BECOULET, G. BAULIEU, J-M CAYUELA, R. STEPOURJINE, J-M BOUSSET

Objet : Bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées en 2007

Bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées en 2007

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Conformément à la loi 95-127 du 8 février 1995 (relative aux marchés publics et délégations de service public) le présent rapport a pour objet de faire état du bilan de la politique foncière de la Communauté d'Agglomération au cours de l'année 2007.

La loi 95-127 du 8 février 1995 (relative aux marchés publics et délégations de service public) prévoit pour les EPCI :

- la tenue d'un débat annuel de l'assemblée délibérante sur le bilan de la politique foncière ;
- l'obligation de faire précéder toute cession immobilière d'une délibération motivée, prise au vu d'un avis du service des Domaines ;
- l'annexion au compte administratif du bilan et d'un tableau des acquisitions - cessions effectuées au cours de l'année écoulée.

En conformité avec cette loi, la CAGB présente le bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières réalisées et décidées au cours de l'année 2007. La présente délibération sera annexée au compte administratif de l'année 2007.

Les grands principes d'une politique foncière de l'agglomération de Besançon :

En 2006, les acquisitions foncières de la CAGB avaient été réalisées dans le cadre de projets engagés ou programmés (aménagement de l'entrée Est, ZAE du Noret à Mamirolle et des Marnières à Chalezeule) ainsi que pour le Plan Local de l'Habitat.

L'année 2007 marque l'entrée en fonction de l'Etablissement Public Foncier du Doubs, outil de portage. Dès lors, les acquisitions foncières et immobilières directes par la CAGB recouvrent les besoins propre de la collectivité (stationnement à la City), la poursuite des opérations d'aménagement en cours (Entrée Est) ou engagées dans le court terme (plate-forme de stockage bois).

Par ailleurs, la politique de l'habitat motive l'acquisition de deux biens fonciers bâti et non bâti à Mamirolle et Saône, destinés à être valorisés dans le cadre du Plan Local de l'Habitat.

Enfin, la réalisation et réception en été 2007 du lotissement d'activités du Noret à Mamirolle, permet une première cession de lot à la SARL DESFORET.

Bilan financier :

Ces mouvements de biens se résument financièrement en 2007 à :

- Acquisitions : une dépense totale de 552 205,89 €.
- Cession : une recette totale de 78 102,00 €.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance du bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées en 2007 par la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 122

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du mercredi 25 juin 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le - 1 JUIL. 2008
Pour extrait conforme,
Le Président

Acquisitions liées aux besoins propres de la CAGB

Compétence	Opération	Délibération	Ex-propriétaire	Référence cadastrale	Emprise foncière / m2	Nature du bien	Prix (€)	Frais estimés (€)	Prix Total (€)	Remarques
Administration générale	Besoins propres	13 10 2006	SEDD	Besançon IK 383	15 places de parking extérieur	Foncier aménagé	51 014.90	1 863.65	52 878.55	Rampe parking servant aux véhicules PIG et personnels

Acquisitions liées aux compétences de la CAGB

Compétence	Opération	Délibération	Ex-propriétaire	Référence cadastrale	Emprise foncière	Nature du bien	Prix (€)	Frais estimés (€)	Prix Total (€)	Remarques
Habitat	Plan local de l'habitat	20 06 2007	Consort Damidot	Mamirolle AI 67	1 la 33ca	Foncier bâti	108 780.00	1 752.66	110 532.66	Acquisition d'un bien à vocation habitat en vue rétrocession à un bailleur.
		02 08 2007	Mme Guglielmini	Saône AL 28	1 ha 48a 68ca	Foncier	225 000.00	3 112.33	228 112.33	Assiette foncière dans périmètre de lotissement habitat-opération communale
Environnement	Plateforme bois	17 11 2006	Commune de Besançon	Besançon ES 104 et 105	35a00ca	Foncier	70 000.00	1 533.57	71 533.57	Aménagement engagé en 2008.
Voirie-Infrastructures	Entrée est - RN 83	21 03 2003*	SCI Perso	Chalezeule AO 234	1a73ca	Foncier	8 690.00	1 078.93	9 768.93*	Voir nota ci-dessous.
			SOFILO	Besançon CE 203 et 198	28a26ca	Foncier	63 194.00	1 699.60	64 893.60	
			SCI des Valières	Chalezeule AO 249 et 250	4a67ca	Foncier	13 676.25	810.00	14 486.25	

*La délibération de 2003 autorise l'ensemble des acquisitions foncières programmées entre 2003 et le terme du programme d'aménagement. Les transactions citées sont celles, objets d'une transaction signée en 2007.

- Cessions votées par la CAGB en 2007

Compétence	Opération	Délibération	Acquéreur	Référence cadastrale	Emprise foncière / m2	Nature du bien	Prix (€)	Frais estimés (€)	Prix Total (€)	Remarques
Economie	ZAE du Noret	26 09 2007	SARL DESFORET	Mamirolle ZA 197 P	43a 39ca.	Foncier aménagé	78 102.00	0	78 102.00	Les frais de transaction sont à la charge de l'acquéreur. Le montant de la recette est exprimé HT.